



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Rentrée inclusive 2019

Académie de Clermont-Ferrand

Organigramme fonctionnel



Recteur

Secrétaire
général

Dgesco
Bureau de l'école inclusive

Service académique de l'école inclusive
ecole-inclusive@ac-clermont.fr

Directions des ressources humaines et des moyens & services académiques chargés

- des examens,
- de la formation,
- de l'innovation,
- du numérique,
- de l'orientation,
- de la vie scolaire,
- de la santé et du social

Lycée S. Apollinaire
Service mutualisateur

Partenaires :

- Université
- INSPE
- Interministériel
- Associations d'utilisateurs

Dasen - Service départemental de l'école inclusive 03
ecole-inclusive03@ac-clermont.fr

Dasen - Service départemental de l'école inclusive 15
ecole-inclusive15@ac-clermont.fr

Dasen - Service départemental de l'école inclusive 43
ecole-inclusive43@ac-clermont.fr

Dasen - Service départemental de l'école inclusive 63
ecole-inclusive63@ac-clermont.fr

Gestion des AESH

Cellule d'accueil et d'écoute des parents

Élèves à besoins éducatifs particuliers

Handicap
EGPA
Casnav
EHP

Accompagnement et formation des professeurs et AESH

Pôles inclusifs d'accompagnement localisés



Les élèves à besoins éducatifs particuliers dans l'académie – estimations à confirmer ± 14 000 – 6 %

Élèves en situation de handicap en établissement scolaire (MDPH → PPS)

6300

Élèves en situation de handicap en UE d'établissement médicosocial (MDPH → PPS)

2000

Élèves présentant des troubles spécifique du langage et de l'apprentissage - Dys (hors MDPH → PAP)

1200

Élèves difficulté grave et durable du second degré Segpa + Erea

1700

Élèves allophones nouvellement arrivés

1400

Enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs

2000

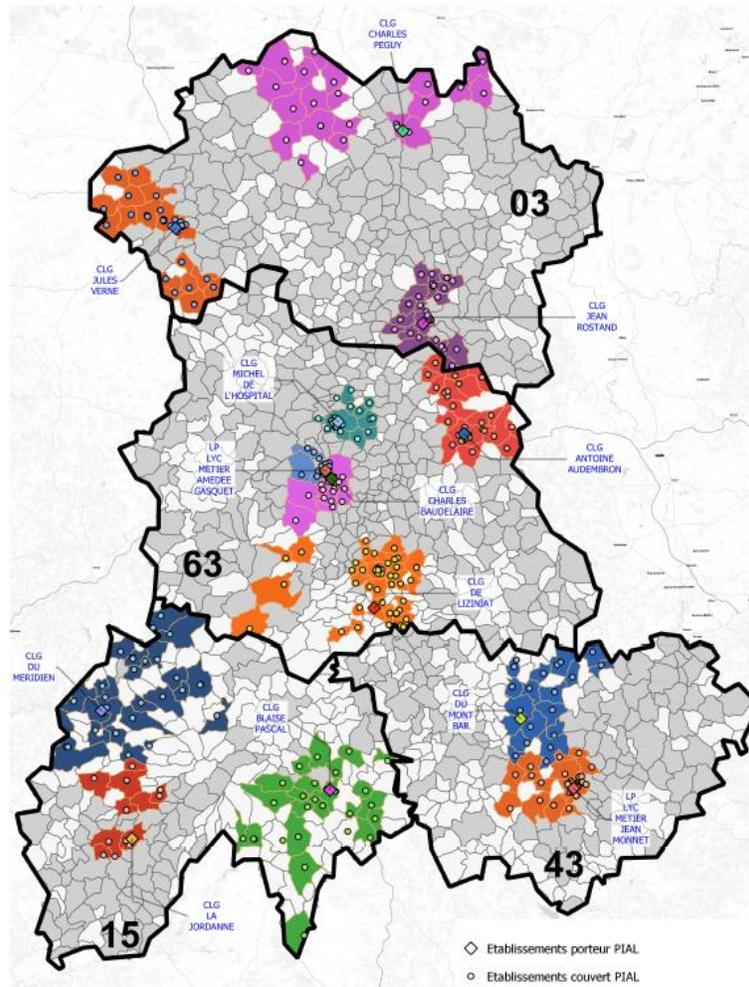
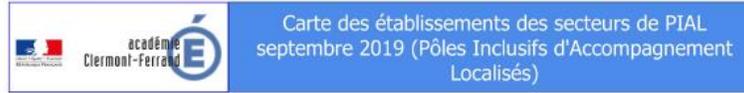
Élèves à haut potentiel en difficulté

60

Les Accompagnants des Elèves en Situation de Handicap - AESH

Dotations rentrée 2019	TITRE 2 public	HORS TITRE 2 public	HORS TITRE 2 privé	TOTAL
ALLIER	133	91	7	231
CANTAL	71	34	13	118
HAUTE-LOIRE	125	30	59	214
PUY-DE-DOME	199	137	40	376
ACADEMIE	528	292	119	939

Les Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés - PIAL



Les Fonctions EMPLOYEUR ET PAYEUR des AESH

Enseignements public et privé

- **AESH en CDI** : les fonctions employeur et payeur sont exercées par les DSDEN
 - **AESH en CDD** : les fonctions employeur et payeur sont exercées par le lycée Sidoine Apollinaire
-
- *Une collaboration étroite entre le SAEI et les 4 SDEI pour sécuriser les procédures*
 - *Une avancée importante dans le calendrier de gestion des payes des AESH*
 - *Une information des AESH sur les modalités de gestion de leur paye*
 - *Une communication simplifiée et directe*